

Bonne année 2019 !



Gilles LANIO
Président de l'UNAF

En ce début d'année, je tiens au nom de l'UNAF à vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux pour l'année à venir. Espérons que les mortalités massives malheureusement subies par beaucoup d'entre vous en 2018 soient un mauvais souvenir, que les conditions climatiques nous permettent de faire de belles récoltes et que le miel, produit noble par excellence, toujours apprécié des consommateurs, soit reconnu à sa juste valeur. Plus que jamais, l'UNAF est et restera à vos côtés pour défendre l'apiculture et les valeurs qu'elle représente.

Prendre le temps d'écouter

Le début d'une nouvelle année est un moment privilégié pour se projeter dans le futur, où le regard sur le calendrier balaye les mois à venir. C'est un moment propice pour réfléchir. Et cette réflexion individuelle et collective doit nous faire avancer, progresser vers du mieux. Pour cela, il faut regarder d'où nous venons, où nous en sommes maintenant et ce vers quoi nous voulons aller. Cette réflexion, nous devons impérativement la mener car le futur se prépare au présent et se construit aussi avec notre vécu. Le monde apicole est riche en diversité, en structures qui parfois s'opposent, un peu à l'image des partis politiques. Pour celles et ceux qui ne sont pas impliqués dans ces associations, il est sûrement bien difficile de comprendre ce qui se passe. Il faut en effet du temps pour comprendre, expliquer, débattre des orientations souhaitées et aussi parfois imposées par l'Administration. A l'UNAF, nous avons toujours été de ceux qui voulaient donner du temps au temps pour que les apiculteurs, quels qu'ils soient, sachent bien de quoi on parle et puissent s'exprimer pour enrichir le débat. Les apiculteurs sont, ne l'oublions jamais, les premiers concernés. Notre approche, il faut l'avouer, nous attire parfois les foudres de nombreuses autres organisations, et parfois aussi celles de l'État, qui veulent imposer un rythme qui ne permet pas la concertation, le dialogue avec les apiculteurs qui vivent, eux, la réalité, les difficultés au quotidien et sont source d'idées.

Exemple de gâchis

Sans vouloir faire de procès, regardons brièvement ce qui se passe du côté de l'ITSAP. L'un des premiers constats que nous avons fait, lorsque les déboires financiers de l'institut ont pris des proportions importantes, est qu'il devenait urgent d'y remédier et de mettre en place une gestion rigoureuse... Sans vouloir faire insulte à quiconque, comme nous le pressentions, nous avons eu la confirmation que la plupart des apiculteurs méconnaissaient la structure car ils n'observaient pas d'actions ou de résultats utiles au quotidien dans leurs exploitations. L'UNAF avait alerté sur ce point crucial et sur la gravité du fait qu'il est bien difficile de défendre ce qui n'est pas ou peu connu. Pour exister, surtout si vous êtes demandeur de subsides, il vaut mieux être bien identifié et valorisé...

Notre remarque sur cette faiblesse a été très mal perçue, alors que cela aurait dû interroger, faire en sorte de s'organiser autrement pour qu'une majorité des apiculteurs comprenne l'intérêt de conserver un institut performant au service de l'apiculture. L'UNAF, à plusieurs reprises, a fait part de ses inquiétudes concernant le budget. Chaque fois nous avons eu droit à des réponses agressives de la part des dirigeants comme quoi nous ne savions pas lire, que nous voyions des problèmes là où il n'y en avait pas

et ceci encore lors de la dernière AG qui s'est tenue en février 2018. A ne pas vouloir regarder les choses en face, à travailler en vase clos, sans écouter un seul instant les alarmes que nous avons tirées, des drames finissent bien souvent par arriver. Aujourd'hui, l'ITSAP est dans l'obligation de licencier du personnel. C'est avant tout un drame humain et un énorme gâchis. Plus que jamais, nous sommes inquiets sur le devenir de l'ITSAP et plus que jamais nous sommes persuadés qu'un institut efficace, innovant et à l'écoute des apiculteurs est indispensable.

Construisons l'avenir

La nouvelle année devrait être décisive pour l'interprofession. A ce jour, il faut savoir que l'interprofession n'a pas d'existence légale. Pour cela, il faut en effet que se tienne une assemblée générale constitutive et que le budget de fonctionnement soit voté. Le temps fait son œuvre et, là aussi, la réalité nous rattrape. En effet, certaines organisations, au départ tout feu tout flamme, qui hier n'étaient pas regardantes sur la mise en place de la contribution volontaire obligatoire (CVO) que devront payer les apiculteurs, se trouvent aujourd'hui au pied du mur. Avant de mettre en place une CVO qui doit permettre d'avoir un budget de fonctionnement pérenne, il peut se passer du temps, et estimer le délai à deux ans pour la mettre en place n'est ni illusoire ni démagogique.

La première étape est la mise en place d'une contribution volontaire (CV) : chaque organisation siégeant au sein de l'interprofession doit payer une somme forfaitaire qui constitue un droit d'entrée. Ce premier budget, sans la CVO, doit permettre de poser les bases, de définir le but, les missions et les moyens à donner à cette interprofession. Dès que l'on parle argent, les choses se corsent, ceux qui faisaient des plans sur la comète avec l'argent des autres se trouvent devant la réalité : il faut amorcer la pompe, eh oui, il faut passer à la caisse ! Dès lors, l'atterrissage est dur pour certains qui, au regard de leur nombre d'adhérents moins élevés, n'ont pas la trésorerie qui va. Pourtant, la règle n'est pas nouvelle. Chaque structure dispose du même nombre de voix et la cotisation d'entrée est identique. Cette étape importante et obligatoire doit permettre d'ouvrir les yeux, elle doit se faire dans le calme, dans un débat constructif et réaliste. On ne peut dépenser plus que l'on a, cette lapalissade, il y a peu, ne semblait pas évidente pour tout le monde. Gageons que le bon sens prenne le dessus et que nous construisions ensemble un avenir plus serein pour l'apiculture et, bien entendu, partagé et accepté par une grande majorité des apiculteurs.

De la parole à l'acte

Le dire c'est bien, le faire c'est mieux. L'écoute, le dialogue sont des valeurs auxquelles l'UNAF est attachée, c'est pourquoi nous mettons sur pieds pour le 22 février une réunion avec les professionnels de l'UNAF pour débattre et échanger sur les sujets d'actualité et les questions économiques. Le lendemain, jour de notre assemblée générale, nous donnerons la parole à nos représentants départementaux pour échanger et travailler ensemble sur deux thèmes qu'ils auront choisis. Par ailleurs, nous allons faire en sorte que les membres du CA de l'UNAF puissent être encore plus présents lors des AG départementales pour les syndicats qui en feront la demande.

Plus que jamais, nous devons rester unis et être force de proposition pour ne pas se voir imposer une apiculture où l'abeille deviendrait du jetable, du consommable !

Bonne année 2019 !